

Se doter d'outils de pilotage RH pour mieux anticiper les évolutions dans sa structure

Contexte

S'engager dans une démarche d'évaluation, dans une démarche de négociation d'un CPOM, dans une réflexion autour d'un projet de GPEC, de mutualisation ou de fusion, autant d'enjeux qui appellent pour les associations une nécessité de mettre en place des outils d'analyse et de suivi et d'aide à la décision

Objectifs

- ❖ Se doter des outils de pilotage social indispensables à la fonction RH
- ❖ Optimiser la fonction RH en matière de pilotage social
- ❖ Maîtriser les méthodes et outils d'élaboration d'un tableau de bord social
- ❖ Faire évoluer ses tableaux de bord selon les besoins de l'association

Programme

- ❖ Définir les objectifs du tableau de bord social
 - Disposer de données chiffrées d'aide à la décision
 - Fiabiliser les informations sociales de l'entreprise :
 - En interne, vers la Direction, le CE, le CHSCT, les DP, le médecin du travail, le service sécurité, le service formation
 - En externe, vers l'INSEE, la DARES, la DDTEFP, les indicateurs, les syndicats et les fédérations
- ❖ Préparer les bilans annuels :
 - Le bilan social
 - Les rapports annuels obligatoires sur l'égalité professionnelle, les heures supplémentaires
- ❖ Rassembler les données fiables et nécessaires à la construction du tableau de bord social
 - Les effectifs, Les heures : travaillées, payées, Les salaires
 - Les procédures de contrôle des données
- ❖ Élaborer le tableau de bord social
 - Les différents chapitres d'un tableau de bord
 - Les grands indicateurs : turn-over, absentéisme (global, effectif, payé), accident du travail, maladie professionnelle
- ❖ Suivre les indicateurs de gestion
 - L'utilisation des données pour le pilotage et la prévision
 - La détection de l'origine des écarts en suivi de la masse salariale
- ❖ Faire vivre le tableau de bord de la fonction RH correspondant aux besoins de l'association
 - Politique associative, adaptation et évolution des organigrammes
 - Outils de suivi et CPOM

Date(s) et lieu :

26 novembre 2021 à Nancy

Durée :

1 jour – 7 heures

Tarif (hors repas) :

230 € adhérents / 310€ non adhérents

Public(s), prérequis et modalités d'accès à la formation :

Responsable ressources humaines et de la formation / Responsable de paie / Comptable
Formation sans prérequis

Modalités et délais d'accès : voir CGV et bulletin d'inscription

Pour toutes les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour voir comment nous pouvons adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap. N'hésitez pas à nous faire part de vos besoins éventuels à l'adresse mail suivante : j.dupont@uriopss-grandest.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques et/ou méthodologiques (80 %)
Exercices pratiques, études de cas/études de situations
Échanges de pratiques au sein du groupe (20 %)
Remise d'un support pédagogique

Une attestation de fin de formation sera délivrée à l'issue de la formation.

Méthodes et modalités d'évaluations :

- Évaluation des acquis en cours de formation : quizz
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires en fin de formation : questionnaire de satisfaction

Intervenants :

Catherine AUDIAS,
Juriste en droit Social, DESS de droit social et Master Spécialisé en management des structures d'action sociale.

Capacité maximum :

12 personnes

Nombre minimum de participants :

6 personnes